

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières porte à la connaissance du public que dans le cadre de l'opération d'augmentation de capital par souscription en numéraire effectuée par la société Papelera de Tetuan, la CD2G représentée par son Directeur Général, M. Abdeslam Boumahdi, a déclaré le 9 août 2005, avoir franchi à la baisse, le 5 août 2005, pour le compte de son fonds commun de placement «FCP CDG Actions », le seuil de participation de 5% dans le capital de ladite société.

Suite à cette opération d'augmentation de capital, le FCP CDG Actions détient 100.108 actions de la société Papelera de Tetuan, soit 4,91% du capital de ladite société.

**Contact CDVM :**

Tel : 037 68 89 27

E-mail: [information\\_financiere@cdvm.gov.ma](mailto:information_financiere@cdvm.gov.ma)

*L'autorité qui veille sur votre épargne*

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières